



Association Régionale de Copropriétaires de Nantes Atlantique

27 rue du calvaire de Grillaud 44100 NANTES

(* aucune permanence à cette adresse postale

www.arcna.fr Tél : 02 49 44 24 13 Email : arcna@arcna.fr

BULLETIN D'ADHESION GROUPE

N° d'adhérent:

..... **G**

Une adhésion à l'ARCNA est souscrite par le **Groupe de Copropriétaires (non membres du conseil syndical)** de la Copropriété nommée :

Nb de lots principaux :

Adresse

Code Postal : Ville :

Correspondant ARCNA du Groupe de Copropriétaires (non membres du conseil syndical)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone: Email : @

Profession : Nb de copropriétaires groupés :

SYNDIC GESTIONNAIRE

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone: Email : @

COTISATION: Pour les services indiqués au verso, la cotisation à verser lors de la signature est égale à **un droit fixe de 200 € plus une part variable de 3,45 € par Copropriétaire du Groupe**, soit une cotisation totale de : **200 €+ (..... x 3,45 €) = €**

pour la période annuelle du mois de : **201..** au mois de : **201..**

L'adhésion est conclue **uniquement** pour **un an**. L'année suivante, seule une adhésion Conseil syndical ou Individuelle sera acceptée pour cette copropriété. La cotisation reste acquise en cas de radiation, ou de démission.

L'adhérent s'engage à fournir le contrat de syndic et les annexes comptables n° 2 et n° 3 de sa copropriété (celles transmises avec la convocation de la dernière AG), et lors de la première adhésion, à retourner le questionnaire «*Profil de votre copropriété* » qui lui aura été envoyé par l'ARCNA.

Virement ou chèque à l'ordre de : ARCNA

IBAN : FR3720041010111053860J03213 BIC : PSSTFRPPNTE

Signature du trésorier de l'ARC Nantes Atlantique

Fait à.....le.....

Signature de l'adhérent

Adhérents « GROUPE » : engagement de prestations.

- **L'ARCNA s'engage dans le cadre de la présente adhésion, référencée au recto, à faire accéder le Groupe de Copropriétaires (non membres du conseil syndical) aux services suivants :**
- ✓ **Accès gratuit aux formations mensuelles pour tous les membres du groupe**
- ✓ **Accès gratuit à des sessions de formations spécifiques**
- ✓ **Abonnement au bulletin trimestriel de l'ARC/UNARC**
- ✓ **Consultations, sur rendez-vous, lors des permanences**
- ✓ **Réponses sous 10 jours ouvrables aux consultations par écrit : courrier postal ou courrier électronique adressé à : arcna@arcna.fr en précisant votre n° d'adhérent**
- ✓ **Accès à la zone "adhérents" du site de l'ARCNA www.arcna.fr**
- ✓ **Accès à la zone "adhérents collectifs" du site de l'ARCNA www.arcna.fr**
- ✓ **Accès à la zone "adhérents collectifs" du site de l'ARC/UNARC <http://arc-copro.fr>**
- ✓ **Accès au portail de l'ARC www.leportaildelarc.fr**
- ✓ **Accès à l'observatoire des charges OSCAR élaboré à partir des annexes 2 et 3 collectées par l'ARCNA**

Pour bénéficier rapidement de tous nos services, merci de retourner à l'ARCNA le bulletin d'adhésion, daté et signé, accompagné du chèque de paiement ou de la copie du bordereau de virement